Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demission après accouchement, comment effectuer le préavis ?

Par Chamolice

Bonjour,

Actuellement en poste depuis moins de 2 ans, je suis en congé maternité post accouchement.
Je souhaite démissionner de mon poste pour un nouveau dès la fin de mon congé.
D'après mes recherches, la salariée en congé maternité doit effectuer son preavis. En étant en congé et indemnisé par la cpam, je me vois mal retourner chez mon employeur pendant un mois si je veux quitter ce poste.
Qu'en est-il dans les faits ? Si mon employeur refuse de me laisser partir sans préavis, suis je tenue de cesser mon congé pour reprendre mon activité pour effectuer mon préavis ?
Ou suis tenu de ne pas commencer ma nouvelle activité après une période correspondant à la durée du préavis ?
Qu'entend on par " effectuer un préavis"?
Merci